


## DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNELLE, GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

→  Nous souhaitons être contactés par un conseiller et nous acceptons que nos données ci-dessous soient utilisées à des fins de prospection\*

 de préférence aux horaires suivants :

08h-10h    10h-12h  
 14h-16h    16h-18h

M.    Mme   Né(e) le :

Nom : .....

Prénom : .....

M.    Mme   Né(e) le :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP:      Ville : .....

N° de téléphone :

E-mail : .....@.....

Coupon à retourner sous enveloppe à l'adresse ci-dessous

\* Votre distributeur met en œuvre un **traitement de données à caractère personnel** dont il est responsable, ayant pour finalité : la réalisation d'actions de prospection et de promotion d'un produit de prévoyance obsèques. La durée de conservation des données collectées est déterminée selon les dispositions légales en vigueur. **La base légale de ce traitement de données est votre consentement.** Les destinataires des données sont le distributeur de la garantie, les services habilités de MUTAC, ses prestataires et les autorités habilitées à les connaître. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, d'opposition ou limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Pour cela, contactez votre Opérateur funéraire à l'adresse indiquée dans l'encadré ci-contre.

PR/124/008V1 - Document à caractère publicitaire

# LES AVANTAGES DE

## mut ACCORD | Épargne Duo



UNE SEULE GARANTIE OBSÈQUES POUR LES BESOINS DE VOTRE COUPLE



PAS DE QUESTIONNAIRE MÉDICAL NI LIMITE D'ÂGE



ASSISTANCE COMPLÈTE 24H/24 & 7J/7 SALUÉE PAR LA PRESSE PROFESSIONNELLE



COUVERTURE DÈS LE PREMIER JOUR DE VOTRE ADHÉSION POUR LES FRAIS D'OBSÈQUES ET DE SÉPULTURE À HAUTEUR DE VOS VERSEMENTS



EXONÉRATION DE DROIT DE SUCCESSION SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR\*



LIBRE CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES À TOUT MOMENT

\* Articles 990 I et 757 B du CGI (Code Général des Impôts)

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Intervient comme mandataire d'assurance de MUTAC, le mandant

MUTAC, UNE MUTUELLE SPÉCIALISÉE DANS L'ASSISTANCE ET LE FINANCEMENT LIÉS AUX OBSÈQUES DEPUIS 1973



**MUTAC**  
 771 avenue Alfred Sauvy  
 CS 40069 - 34477 PÉROLS CEDEX  
 Tél : 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92  
 E-mail : contact@mutac.com  
 www.mutac.com

ASSUREUR : MUTAC, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité n° SIREN 339198939, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09

## mut ACCORD | Épargne Duo

Une prévoyance Obsèques pour vous et votre couple



DANS LE RESPECT DES VOLONTÉS CHOISIES ET POUR SÉCURISER LE PAIEMENT DES FRAIS D'OBSÈQUES DE VOTRE COUPLE



# mut ACCORD|Épargne Duo une prévoyance mutualiste pour votre couple

## Choisissez chacun vos prestations individuelles et communes

Avec mutACCORD Épargne DUO, optez pour la simplicité avec **une seule garantie pour tout prévoir**. Choisissez, avec votre conseiller, le détail des prestations que vous souhaitez pour chacun des membres de votre couple<sup>(1)</sup>. Évaluez également le montant des prestations communes tels les frais de concession, de sépulture, de marbrerie qui pourrait s'avérer nécessaire.

## Définissez le capital adapté aux besoins de votre couple

Une fois l'ensemble des prestations choisies, votre conseiller établira le devis correspondant et vous conseillera pour évaluer le capital adapté à vos frais prévisibles d'obsèques. Si vous optez pour un capital supérieur aux frais funéraires prévisibles, le reliquat de capital sera versé, après le second décès du couple, au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s). Avec mutACCORD Épargne DUO, vous êtes sûrs que le capital obsèques servira au paiement de vos funérailles respectives en conformité avec les dispositions de l'article L2223-33-1 du CGCT<sup>(2)</sup> qui prévoit que le capital versé soit expressément affecté à la réalisation des obsèques. **C'est une sécurité pour garantir vos choix.**

## Bien choisir sa couverture

Selon les prestations et les volontés particulières pour lesquelles vous opterez, le choix du capital nécessaire pour en assurer la réalisation sera déterminant. Certains capitaux peuvent être insuffisants pour couvrir cette dépense. **Disposant d'une solide expertise, votre opérateur funéraire est à votre disposition pour vous conseiller et évaluer le capital adapté à vos frais d'obsèques.**

(1) Couple de personnes mariées ou partenaires de PACS

(2) Code Général des Collectivités Territoriales

Vos cartes  
personnelles  
MUTAC



Elles vous sont remises dès la confirmation de votre adhésion. Conservez-les sur vous. En cas de décès, vos proches sauront immédiatement à qui s'adresser.

# mut ACCORD|Épargne Duo vous assure

## La Simplicité

- Pas de limite d'âge ni de questionnaire médical
- Une épargne obsèques établie **à votre rythme** et pour le montant souhaité
- Une seule garantie pour couvrir les frais d'obsèques et les frais communs de concession, monument, ...

## La Sécurité

- **Couverture** dès le premier jour de l'adhésion à hauteur des versements.
- mutACCORD Épargne DUO est une formule qui assure à chacun des conjoints un **capital garanti à vie** et réévalué grâce à la participation aux excédents de MUTAC
- mutACCORD Épargne DUO **garantit que le capital servira exclusivement au financement des obsèques**, conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT<sup>(2)</sup>
- Pour garantir un capital suffisant pour ses funérailles, le conjoint survivant choisit le montant affecté à l'occasion du premier décès

## La Liberté

- **Deux possibilités** pour constituer votre capital obsèques :
  - ▶ Un versement en une seule fois
  - ▶ Un échéancier (plan obsèques) possible jusqu'à 84 mois
- **Libre choix des bénéficiaires** à qui sera versé le reliquat éventuel du capital décès, une fois le règlement du 2<sup>e</sup> décès à l'opérateur funéraire effectué
- Versements complémentaires et ponctuels possibles à tout moment afin de **rester au plus près de vos besoins** en cas de modification des prestations choisies auprès de votre opérateur funéraire

# UNE ASSISTANCE COMPLÈTE

Services inclus dans mutACCORD|Épargne Duo

 **24H/24 & 7J/7**

GRÂCE À **MUTAC ASSISTANCE FUNÉRAIRE**, L'ADHÉRENT ET SES PROCHES SONT SOUTENUS ET ACCOMPAGNÉS DANS TOUTES LEURS DÉMARCHES



**Rapatriement du corps** en cas de décès à plus de 20 km de votre domicile



**Mise à disposition** d'un taxi jusqu'à 250 €, et de 5 nuits d'hôtel dans la semaine qui suit le décès (dans la limite de 100 euros par nuit)



**Soutien psychologique** pour vos proches, jusqu'à 8 entretiens avec un psychologue clinicien



**Aide au maintien de l'équilibre budgétaire** jusqu'à 6 entretiens avec un conseiller économique, social et familial



**Garde des animaux** domestiques vaccinés



**Aide complète pour le conjoint survivant**, Téléassistance, services de proximité, aide ménagère...



**Gardiennage du domicile** jusqu'à 6 heures pendant la cérémonie, uniquement en France Métropolitaine hors Corse et îles sans pont



Certains services ne sont accessibles qu'en France métropolitaine, Andorre ou Monaco (hors rapatriement). Retrouvez le détail dans la note d'information de la garantie mutACCORD|Épargne Duo